

## DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023

Date de Convocation 18 Octobre 2023	Le lundi 23 octobre à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Madame Martine QUIGNARD, maire
Date d’Affichage 19 Octobre 2023	<u>Etaient présents</u> : Valérie Bejottes, Bruno Bénitah, Nathalie Hugault, Martine Jouvencon, Mathieu Lemonnier, Martine Quignard, Joël Sabourin,
Nombre de Conseillers En exercice : 13	<u>Absents excusés</u> : Laurence Chami ayant donné pouvoir à Mathieu Lemonnier , Mélanie Desdoits ayant donné pouvoir à Valérie Bejottes, Evelyne Garat ayant donné pouvoir à Martine Jouvençon, Valérie Pereira ayant donné pouvoir à Nathalie Hugault, Jean-Pierre Valon, Antoine Vey
Présents : 7	
Votants : 11	<u>Secrétaire de séance</u> : Bruno Bénitah

### L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 25 septembre 2023
- Délibération relative à la vidéoprotection

Le quorum étant atteint, Madame le maire ouvre la séance à 19h10 et désigne Monsieur Bruno Bénitah comme secrétaire de séance. Le Conseil municipal valide à l'unanimité.

Le compte rendu du 25 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal est clos à 19h40

## Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 23 octobre 2023

Présents : Valérie Béjottes, Bruno Bénitah, Martine Jouvençon, Nathalie Hugault, Mathieu Lemonnier, Martine Quignard, Joël Sabourin.

Excusés : Laurence Chami, Mélanie Desdoits, Evelyne Garat et Valérie Péreira

Absents : Jean-Pierre Valon, Antoine Vey

- Bruno Bénitah se propose d'être secrétaire de la séance
- **Vote du Compte-rendu du 25 septembre 2023** ---> à l'unanimité
- **Délibération relative à la Vidéoprotection**

Une réunion publique d'information se tiendra à la salle des fêtes le 14 novembre avec l'assistance et la présentation de l'adjutant-chef Conchaudron. Des affiches seront installées dans le village et des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.

La délibération proposée est une délibération d'intention qui doit permettre au conseil municipal de travailler sur le projet et notamment d'en étudier tous les aspects financiers (le chiffrage des frais annexes n'a pas encore été réalisé).

Monsieur Lemonnier porte la parole de Laurence Chami. Elle indique, à titre personnel, n'être pas favorable à l'installation d'une vidéoprotection sur le village mais ne voulant pas freiner le projet, elle souhaite s'abstenir.

10 votes pour et 1 abstention

- Points divers

Afin de réaliser des économies d'énergie, un ballon d'eau chaude d'un volume de 50 L sera installé par l'entreprise Lorion pour un montant de 1097 € (TTC). Cette même entreprise s'occupera de la maintenance du ballon ainsi que de la chaudière. Les membres du Conseil valide cette proposition

Nous attendons également le compte-rendu de Mme Romero (association énergie solidaire- Conseil en énergie partagé) concernant la rénovation énergétique des bâtiments de la commune et plus particulièrement l'école dont la consommation électrique est très conséquente.

**Fin du conseil** : 19h35

Martine QUIGNARD  
Maire de Lainville-en-Vexin



Bruno Bénitah  
Secrétaire de séance